



JURIS' **RESPONSABILITÉ CIVILE**

**25 FICHES POUR COMPRENDRE ET RÉVISER
LE DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE**

**25 FICHES
25 QUIZ
25 CONSEILS
PRATIQUES**

Rémi Raher
Jonathan Pouget

Enrick  Éditions

JURIS'
RESPONSABILITÉ CIVILE

25 fiches pour comprendre et réviser
le droit de la responsabilité civile

DU MÊME AUTEUR, CHEZ ENRICK B. ÉDITIONS :

Chronique d'un étudiant en droit, tome 1 : mes conseils pour obtenir votre L1 (en y prenant du plaisir)

Chronique d'un étudiant en droit, tome 2 : mes conseils pour réussir votre cursus (et trouver un emploi)

DANS LA COLLECTION « JURISCOACH » :

Juris' Constit : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit constitutionnel

Juris' Intro : 25 fiches pour comprendre et réviser l'introduction générale au droit

Juris' Europe : 25 fiches pour comprendre et réviser les institutions européennes

Juris' Personnes : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit des personnes

Juris' V^e : 25 fiches pour comprendre et réviser les institutions politiques de la V^e République

Juris' Pénal : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit pénal

Juris' Famille : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit de la famille

Juris' Instit : 25 fiches pour comprendre et réviser les institutions administratives et judiciaires

Juris' Oblig : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit des obligations

Juris' Admin : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit administratif

Juris' Travail : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit du travail

Juris' Business : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit des affaires

Juris' Fiscal : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit fiscal

Juris' Data : 25 fiches pour comprendre et réviser le droit des données numériques

JONATHAN POUGET & RÉMI RAHER

JURIS' RESPONSABILITÉ CIVILE

25 fiches pour comprendre et réviser
le droit de la responsabilité civile

© Enrick B. Éditions, 2021, Paris
www.enrickb-editions.com
Tous droits réservés

ISBN : 978-2-35644-711-1

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

Sommaire

MODE D'EMPLOI

COMMENT UTILISER CE LIVRE ?	13
-----------------------------------	----

FICHE N° 1.

COMPRENDRE L'ESPRIT DU DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE	15
---	----

Comment savoir si une personne est civilement responsable d'un dommage ?	16
Quels sont les intérêts et enjeux de la matière ?	16
Comment savoir quel régime de responsabilité doit être appliqué ?	18

FICHE N° 2.

LE FAIT GÉNÉRATEUR	23
Le fait générateur, une notion englobante	24
Doit-on prouver qu'une faute a été commise ?	24
Quelques exemples de faits générateurs	25

FICHE N° 3.

LA FAUTE	29
Ce qu'est la faute	29
Ce que la faute n'est pas	31
Quelques exemples de fautes	31
Un exemple d'absence de faute	33

FICHE N° 4.

LE LIEN DE CAUSALITÉ	37
Ce qu'est le lien de causalité	37
Comment déterminer juridiquement si un fait est causalement lié à un dommage ?	38

Quelles sont les incidences des théories de la causalité ?.....	38
Un lien de causalité peut-il être présumé ?.....	40
Quelques exemples de situations dans lesquelles un lien de causalité existe entre le fait générateur et le dommage.....	41
Quelques exemples de situations dans lesquelles aucun lien de causalité n'existe entre le fait générateur et le dommage	42
FICHE N° 5.	
LE DOMMAGE.....	45
Les caractères du dommage réparable.....	46
FICHE N° 6.	
LE PRÉJUDICE	51
Les caractères du préjudice réparable.....	51
L'étendue de la réparation.....	52
Deux types de dommages... mais combien de préjudices ?.....	52
Quelques exemples de préjudices découlant d'un même dommage matériel	53
Quelques exemples de préjudices découlant d'un même dommage corporel	54
Comment connaître tous les préjudices réparables ?.....	55
FICHE N° 7.	
LE PARTAGE DE RESPONSABILITÉ ET LES CAUSES EXONÉRATOIRES DE RESPONSABILITÉ	59
Le partage de responsabilité.....	59
Les causes exonératoires de responsabilité.....	61
FICHE N° 8.	
LA RESPONSABILITÉ DU FAIT PERSONNEL :	
LES CONDITIONS D'APPLICATION.....	67
Quand utiliser les articles 1240 et 1241 du Code civil ?.....	67
Utiliser l'article 1240 ou l'article 1241 du Code civil ?.....	68
Les conditions d'application de la responsabilité pour faute des articles 1240 et 1241 du Code civil	68

FICHE N° 9.

LA RESPONSABILITÉ DU FAIT PERSONNEL :

LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 73

L'éviction des conditions de la responsabilité 74

L'exonération..... 74

FICHE N° 10.

LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES CHOSES :

LES CONDITIONS D'APPLICATION..... 79

Quand utiliser l'article 1242 alinéa 1^{er}
du Code civil en ce qu'il est relatif
à la responsabilité du fait des choses ? 79Quelles sont les conditions d'application
de la responsabilité du fait des choses ? 81

FICHE N° 11.

LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES CHOSES :

LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 87

L'éviction des conditions de la responsabilité 88

L'exonération..... 90

FICHE N° 12.

LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES ANIMAUX :

CONDITIONS ET MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME... 93

Les animaux : des choses
ou des êtres vivants doués de sensibilité ? 93Quelles sont les conditions d'application
de la responsabilité du fait des animaux ? 94

La mise en échec du régime 96

FICHE N° 13.

LA RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

DU FAIT D'AUTRUI :

LES CONDITIONS D'APPLICATION..... 101

La reconnaissance d'une responsabilité générale
du fait d'autrui..... 101De qui la responsabilité civile est-elle engagée
sur le fondement de l'article 1242
alinéa 1^{er} du Code civil ? 102Quelles sont les conditions d'application
de la responsabilité générale du fait d'autrui ? 103

Le cas particulier des associations sportives 105

FICHE N° 14.

LA RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE DU FAIT

D'AUTRUI : LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 109

L'éviction des conditions de la responsabilité 110

L'exonération..... 111

FICHE N° 15.

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

DU FAIT DE LEURS ENFANTS :

LES CONDITIONS D'APPLICATION 117

De qui la responsabilité civile est-elle engagée

sur le fondement de l'article 1242

alinéa 4 du Code civil ? 117

Quelles sont les conditions d'application

de la responsabilité des parents du fait

de leurs enfants ? 118

FICHE N° 16.

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

DU FAIT DE LEURS ENFANTS :

LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 125

L'éviction des conditions de la responsabilité 126

L'exonération..... 127

FICHE N° 17.

LA RESPONSABILITÉ DES INSTITUTEURS

DU FAIT DE LEURS ÉLÈVES :

LES CONDITIONS D'APPLICATION 131

Quelles sont les conditions d'application

de la responsabilité des instituteurs

du fait de leurs élèves ? 131

Qui sera tenu d'indemniser la victime ? 133

FICHE N° 18.

LA RESPONSABILITÉ DES INSTITUTEURS

DU FAIT DE LEURS ÉLÈVES :

LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 137

L'éviction des conditions de la responsabilité 138

L'exonération..... 139

FICHE N° 19.

LA RESPONSABILITÉ DES COMMETTANTS

DU FAIT DE LEURS PRÉPOSÉS :

LES CONDITIONS D'APPLICATION 143

Quelles sont les conditions d'application

de la responsabilité des commettants

du fait de leurs préposés ? 143

Un préposé peut-il en cette qualité

voir sa responsabilité civile personnelle retenue ? 145

FICHE N° 20.

LA RESPONSABILITÉ DES COMMETTANTS

DU FAIT DE LEURS PRÉPOSÉS :

LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 149

L'éviction des conditions de la responsabilité 150

L'exonération 151

FICHE N° 21.

LA RESPONSABILITÉ

DES PRODUCTEURS DU FAIT

DE LEURS PRODUITS DÉFECTUEUX :

LES CONDITIONS D'APPLICATION 157

Un régime de responsabilité unissant les situations

contractuelles et extracontractuelles 157

Quelles sont les conditions d'application

de la responsabilité du fait des produits défectueux ? 158

FICHE N° 22.

LA RESPONSABILITÉ DES PRODUCTEURS

DU FAIT DE LEURS PRODUITS DÉFECTUEUX :

LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME 165

L'éviction des conditions de la responsabilité 166

L'exonération 168

FICHE N° 23.

L'INDEMNISATION DES VICTIMES

D'ACCIDENT DE LA CIRCULATION :

LES CONDITIONS D'APPLICATION

(loi Badinter du 5 juillet 1985) 173

La loi Badinter : un régime

de responsabilité et d'indemnisation 173

Quelles sont les conditions d'application de la loi ?	173
FICHE N° 24.	
L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENT DE LA CIRCULATION :	
LA MISE EN ÉCHEC DU RÉGIME	181
L'éviction des conditions de la responsabilité	182
L'exonération.....	184
FICHE N° 25.	
LES TROUBLES ANORMAUX DU VOISINAGE	
	189
Quelles sont les conditions d'application de la théorie des troubles anormaux du voisinage ?	189
Comment déterminer si le trouble est anormal ?	191
Comment la réparation se manifeste-t-elle ?	192
Comment mettre en échec la responsabilité pour troubles anormaux de voisinage ?	193
TEST FINAL.	
25 QUESTIONS POUR UNE ULTIME RÉVISION	197
ANNEXE	
LES PRÉJUDICES RÉPARABLES CONSÉCUTIVEMENT À UN DOMMAGE CORPOREL SELON LA NOMENCLATURE DINTILHAC	
	203
ANNEXES & BONUS	205

MODE D'EMPLOI

Comment utiliser ce livre ?

Bonjour et bienvenue dans Juris' Responsabilité Civile !

Des manuels avec plein de pages et trop de choses à retenir, vous en avez déjà. Le but de *Juris' Responsabilité Civile* est donc de vous fournir exactement l'inverse !

Il contient 25 fiches de révisions thématiques sur les grandes notions et les enjeux du droit de la responsabilité civile : l'assurance de la responsabilité civile, le fait générateur, la responsabilité pour faute, le lien de causalité, la responsabilité du fait d'autrui, la loi Badinter du 5 juillet 1985...

Vous constaterez que chaque fiche est synthétique (le manuscrit de chacune d'elles tient sur deux pages A4 maximum) et qu'elle est suivie d'un quiz composé de trois questions à choix multiple afin de vérifier que vous avez bien retenu les notions abordées. Vous pouvez donc dérouler le sommaire, comme il vous est proposé, ou vous rendre directement à la thématique qui vous intéresse, voire qui vous pose problème, au moment donné.

De plus, chaque fiche est complétée par un « conseil de coach » qui aborde les questions d'organisation, d'orientation, de révisions... et toutes sortes d'astuces pour faciliter votre cursus. Certaines idées vous plairont, d'autres peut-être moins, donc vous conserverez ce qui peut vous aider

et oublierez ce qui vous dérange : l'important est de faire ce qui vous convient, pas ce qui vous pénalise !

Enfin, ce livre s'achève par un test de révisions final, avec 25 questions ouvertes auxquelles vous devrez répondre afin de vous assurer d'avoir bien retenu le contenu. Si vous faites un « sans faute », vous êtes probablement dans les *starting-blocks* pour les examens. Mais si ce n'est pas le cas, il peut être utile de revenir en arrière pour combler vos lacunes...

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Rémi Raher et Jonathan Pouget

Comprendre l'esprit du droit de la responsabilité civile

Le droit de la responsabilité civile est le droit qui permet à une ou plusieurs victimes d'un accident, d'une agression, ou de tout autre dommage subi d'obtenir une indemnisation.

Cette indemnisation est connue sous le qualificatif de « dommages-intérêts ». Il s'agit d'une somme d'argent versée par le ou les responsables du dommage, et qui bénéficiera aux victimes elles-mêmes (et éventuellement à leurs ayants-droit, par exemple les époux, les ascendants ou les descendants, si ceux-ci en font la demande devant le juge civil).

Les dommages-intérêts ne doivent pas être confondus avec les amendes pénales (dont les montants maximums sont prévus par le code pénal). Ces amendes sont également versées par le responsable du dommage mais seulement si sa responsabilité pénale (et non civile) est retenue. Ces sommes d'argent n'iront pas dans les poches de la victime mais dans les caisses de l'État.

La responsabilité civile et la responsabilité pénale protègent donc des intérêts différents ! La responsabilité civile protège des intérêts particuliers : ceux des victimes. La responsabilité pénale protège l'intérêt général, c'est-à-dire celui de la société dans son ensemble.

Vous ne devez pas non plus confondre la responsabilité civile et la responsabilité administrative. Toute indemnisation n'est pas versée uniquement au titre de la responsabilité civile. Si c'est la responsabilité de l'État qui est recherchée, il faudra se tourner vers les règles du droit administratif. C'est principalement dans le cadre de rapports privés (entre personnes

physiques et personnes morales de droit privé) que les règles de la responsabilité civile trouveront à s'appliquer.

Comment savoir si une personne est civilement responsable d'un dommage ?

Même si la réponse ne sera pas la même en fonction du type de responsabilité à engager, il est important de comprendre la logique de l'activation et de la désactivation des régimes de responsabilité civile (c'est-à-dire des différents types de responsabilité civile) :

APPLICABILITÉ DU RÉGIME	INAPPLICABILITÉ DU RÉGIME	DÉSACTIVATION PARTIELLE OU TOTALE
• Si toutes les conditions d'application de ce régime sont réunies	• Si toutes les conditions d'application de ce régime ne sont pas réunies	• Si toutes les conditions d'application de ce régime sont réunies • Mais qu'une cause exonératoire permet d'atténuer ou d'exclure la responsabilité

Première étape : vérifier si toutes les conditions d'application d'un régime de responsabilité sont réunies.

Seconde étape : afin de connaître l'étendue de la responsabilité (ce qui aura un impact sur le montant de l'indemnisation) il faut ensuite vérifier si une exonération partielle ou totale de responsabilité peut s'appliquer.

Quels sont les intérêts et enjeux de la matière ?

En responsabilité civile, l'objectif est d'assurer l'entière réparation des préjudices des victimes, tout en évitant les

abus (notamment : la victime ne doit pas s'enrichir, et ne doit pas être désigné comme responsable la personne qui n'aurait joué aucun rôle dans la survenance du dommage).

C'est une question essentielle que vous devez garder en tête lors de la réaction de vos commentaires d'arrêts et de vos dissertations ! Garder cette question en tête vous permettra, au fil du temps, de construire une réflexion qui individualisera votre copie (vous aurez donc de meilleures notes).

Il ne s'agit pas dans ces exercices de simplement réciter le cours mais de déterminer pourquoi une solution de droit est telle qu'elle est, de déterminer si elle est critiquable ou si au contraire elle doit être défendue, tout en expliquant juridiquement (et éventuellement éthiquement) les raisons de votre prise de position (mais ne vous égarez pas dans des considérations philosophiques ou politiques si la matière ne relève pas de ces domaines). Nous vous invitons à essayer de faire état de votre réflexion personnelle dès vos premières séances de travaux dirigés (ce serait dommage d'attendre les rattrapages pour avoir une bonne note !)

Chaque arrêt et chaque sujet de dissertation vous permet de dégager une réflexion personnelle. Celle-ci va varier en fonction de l'arrêt ou du sujet de dissertation. Mais il est toutefois possible de vous donner quelques éléments de base, communs à toutes les branches du droit, qui vous permettront de faire vos premiers pas dans la réflexion personnelle.

Voici quelques questions, toutes branches du droit confondues, qui permettent d'alimenter votre réflexion personnelle :

- Les objectifs de la matière sont-ils respectés par l'arrêt, les arrêts, ou encore la/les loi(s) que vous devez étudier dans le cadre de votre devoir ? Si oui, vous allez alors pouvoir défendre ces arrêts ou cette/ces loi(s). À l'inverse vous allez pouvoir les critiquer. La justification juridique de cette prise de position résidera donc dans le respect ou le non-respect des objectifs et enjeux de la matière par la source de droit concernée.

- Toujours dans la logique des objectifs de la matière, ceux-ci sont-ils davantage respectés par la solution de la cour d'appel ou par celle de la Cour de cassation ?
- Si votre arrêt à commenter est un revirement de jurisprudence, respecte-il mieux les objectifs et enjeux de la matière que l'arrêt ayant précédemment pris position dans le sens inverse ?
- La décision de justice (par exemple) permet-elle d'assurer une sécurité judiciaire ? Cette sécurité judiciaire fait référence à la sécurité des décisions de justice, c'est-à-dire à leur prévisibilité et à leur clarté. Ainsi, la solution de droit de votre arrêt permet-elle d'avoir une visibilité sur l'avenir ou à l'inverse, met-elle en place des doutes et/ou ne répond-t-elle pas à toutes les interrogations juridiques qui ont été posées ?

Comment savoir quel régime de responsabilité doit être appliqué ?

Retenez que ce sont en grande partie les circonstances matérielles qui vont vous permettre de déterminer quel régime juridique appliquer (et donc les articles du Code civil et les jurisprudences sur lesquels s'appuyer).

Ceci est important car face au juge, si vous invoquez le mauvais fondement juridique, la responsabilité de l'auteur du dommage ne pourra être retenue et la victime ne sera pas indemnisée !

Voici maintenant un exemple de questions à se poser afin de savoir quel(s) régime(s) de responsabilité il convient en tant qu'avocat de la victime de rechercher.

Notez que ce tableau reste une première approche et qu'une étude plus approfondie des conditions d'application des régimes de responsabilité qui vont suivre reste indispensable !

VERS QUEL RÉGIME DE RESPONSABILITÉ SE TOURNER ? <i>(Quelques simples réflexes)</i>	
QUELLE A ÉTÉ LA CAUSE DU DOMMAGE ?	RÉGIME APPLICABLE
Un corps humain (poing, pied etc.)	Responsabilité du fait personnel (articles 1240 et 1241 C. Civ)
Une chose	Responsabilité du fait des choses (article 1242 al. 1 C. Civ)
Un animal domestique ou d'élevage	Responsabilité du fait des animaux (article 1243 C. Civ)
La ruine d'un bâtiment	Responsabilité du fait des bâtiments en ruine (article 1244 C. Civ)
Une personne encadrée par une association de loisir, un foyer de placement etc.	Responsabilité du fait d'autrui (article 1242 al. 1 C. Civ)
Un enfant mineur	Responsabilité des parents du fait de leurs enfants (article 1242 al. 4 et 7 C. Civ)
Un préposé (comme un salarié mais pas que)	Responsabilité des commettants du fait de leurs préposés (article 1242 al. 5 C. Civ)
Un élève	Responsabilité des instituteurs du fait de leurs élèves (article 1242, al. 6 et 8 C. Civ)
Le défaut d'un produit	Responsabilité du fait des produits défectueux (article 1245 et suivants C. Civ)
Un véhicule terrestre à moteur	Loi Badinter du 5 juillet 1985
Un voisin turbulent	Responsabilité pour troubles anormaux du voisinage (fondements jurisprudentiels)